

Image not found or type unknown



Mes obligation en tant que cautionnaire

Par **Mimiaou**, le **27/12/2009** à **15:08**

Bonjour, je voudrais savoir si en tant que cautionnaire solidaire je dois aussi avoir à ma charge les frais de remise en état de l'appartement si la caution ne suffisait pas. Voici mon contrat : <http://www.adil.org/35/acrobat/Fiche%20n%B02%20cautionnement.pdf> Merci